

# A Vienne, le 27 octobre : Plus de 2 000 manifestants pour la défense du droit au revenu !

Communiqué de presse - 30 oct 2006

« A l'appel de la Confédération paysanne et du réseau de convergence des mouvements sociaux plus de 2000 manifestants se sont rassemblés à Vienne ce 27 octobre afin de soutenir Jean Emile SANCHEZ, jugé au tribunal correctionnel pour avoir mené il y a deux ans, alors qu'il était porte-parole de la Confédération paysanne, une action syndicale pour s'opposer à la baisse du prix du lait payé aux paysans. L'ampleur de la manifestation a montré que chacun se

retrouve dans la défense des droits et notamment celui du droit au travail et au revenu.

Alors que la société Danone où l'action syndicale s'était déroulée ne demande pas réparation, le maintien des poursuites par le Parquet, aux ordres de la Chancellerie, exprime clairement la volonté de ce gouvernement de réprimer l'action »

Le tribunal réclame maintenant 4 mois avec sursis et 18 mois de mise à l'épreuve. Jugement le matin du 22 décembre 2006.

## Appel de Vienne pour le droit au revenu lundi 30 octobre 2006, par Réseau pour la convergence des mouvements sociaux

« Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine.... » (article 23 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen)

« La politique agricole commune a pour but d'assurer un niveau de vie équitable de la population agricole... » (article 33 b du traité de Rome)

En réaction aux baisses successives du prix du lait qui représentaient la perte de plus de deux mois de revenus annuels, des paysans de la Confédération paysanne se sont symboliquement réapproprié une partie du fruit de leur travail : ils ont prélevé des produits laitiers dans des usines et les

ont redistribués à des populations dont le revenu ne permet pas d'y accéder. La lutte de la Confédération paysanne est légitime, or aujourd'hui, des militants syndicaux sont jugés au tribunal pour avoir mené leur combat. Les paysans, les paysannes ont ce droit : le droit au revenu.

Aujourd'hui 40 % des paysans ont un revenu inférieur au Smic. La baisse des prix à la production, sans répercussion auprès des consommateurs, ne cesse d'éliminer la paysannerie !

Nous revendiquons le droit à un revenu passant par : **le droit au travail donc l'accès à la terre.**

<<http://rcms.samizdat.net/>>



Stand de No-Vox et des organisations de chômeurs.

DR



27 octobre 2006. Carré de tête de la manifestation de Vienne (Isère).

DR



Cortège des No-Vox.

DR

